



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE  
VILLE DE NORMANDIN

**AVIS PUBLIC**

**DÉPÔT DU BUDGET 2026 ET  
DÉPÔT DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026-2028**

Conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, je donne avis que les prévisions budgétaires des activités financières et des activités d'investissement de l'année 2026 seront déposées au cours de la séance extraordinaire qui sera tenue le 8 décembre 2025, à 19 h, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

DONNÉ À NORMANDIN CE 20<sup>e</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2025.

*Jean-Sébastien Nadeau*  
Jean-Sébastien Nadeau  
Directeur général et greffier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Jean-Sébastien Nadeau, directeur général et greffier de la ville de Normandin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Ville ainsi qu'affiché sur le babillard de l'hôtel de ville au 1048, rue Saint-Cyrille à Normandin, le 20 novembre 2025, en vertu du règlement 532-2018 concernant la publication des avis publics adopté le 12 mars 2018.

En foi de quoi, je donne certificat ce 20<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2025.

*Jean-Sébastien Nadeau*  
Jean-Sébastien Nadeau